



# FRANCE'RENOV 2024

## **Mon Accompagnateur Rénov'**

Mon Accompagnateur Rénov' est un partenaire de confiance qui guide les ménages dans leurs projets de rénovation énergétique. Pour garantir le succès de leur démarche, il est impératif que les ménages fassent appel à Mon Accompagnateur Rénov' pour bénéficier de l'aide MaPrimeRénov' Parcours accompagné.

Il offre un accompagnement complet aux particuliers tout au long de leur parcours de travaux, en fournissant un soutien technique, administratif, financier et social. Seuls les professionnels éligibles et agréés par l'Anah, ou ses délégations, peuvent agir en tant que Mon Accompagnateur Rénov'.

## **Le rôle de Mon Accompagnateur Rénov'**

**Mon Accompagnateur Rénov'** assure un accompagnement adapté et personnalisé des ménages afin d'améliorer la qualité et l'efficacité de leurs travaux de rénovation énergétique.

Il fournit des services de base obligatoires et peut également proposer des services facultatifs ou renforcés, notamment dans les cas d'insalubrité, de perte d'autonomie ou de précarité énergétique.